



Le 6 novembre 2020

Aux résidents de Brigham,

Le Comité des Loisirs de Brigham (CLB) vous a récemment envoyé un communiqué pour vous informer de sa dissolution prochaine. Dans ce communiqué, le CLB mentionne passer le flambeau à la Municipalité pour assumer dorénavant l'offre de loisirs, de sports et de culture.

La Municipalité de Brigham, comme elle le fait depuis plusieurs années, continuera d'assumer l'entretien du pavillon Gilles-Giroux, des terrains de soccer et de baseball, des jeux d'eau, de la surface multifonctions et des modules de jeu du parc Gilles-Daigneault. Ceux-ci deviendront d'ailleurs propriété de la Municipalité suite à la dissolution du CLB.

Le Conseil municipal devra maintenant décider du maintien ou de l'annulation d'activités, et sous quelles formes, au moment de l'élaboration imminente du budget 2021.

Steven Neil, maire